

ment, qui est le der-
vous faire observer
s, que notre vénéré
maculée Vierge, dont
possession de son
épiscopal en un jour
dans ce même jour
u que sa mort pré-
Nos faibles épaules.
émission aussi bien
de ce diocèse.

ME.

ieuse Mère de Dieu,
vos pieds sacrés le
s fut imposée il y a
, Nous dumes rece-
ferme confiance que
guide, notre force,

es grâces dont Nous
accordées en temps
les trésors de grâces
ur, en érigeant dans
se l'Archiconfrérie,
stitués d'en être les
sur la protection
voulûmes assister à
maculée Conception,
le monde entier, et
tout spécialement

iséricorde, accepter
que votre divin Fils
applé à tout ce qui
connaissances pour
aussi, tous ceux qui

ont vu prospérer ces œuvres ont été forcés de reconnaître que
vous étiez avec Nous, pour que votre adorable Fils fût glorifié,
lui à qui est dû tout honneur dans les siècles des siècles.

O notre bonne et tendre Mère, achevez maintenant ce que vous
avez daigné commencer par pure bonté; et mettez le comble à
votre maternelle charité, en prenant sous votre protection toutes
ces œuvres, et en bénissant tous ceux et celles qui ont bien voulu
y contribuer, afin qu'ils en reçoivent ici-bas la récompense au cen-
tuple avec la gloire éternelle dans le séjour des saints.

Daignez enfin accepter l'offrande de tout ce que Nous avons et
de tout ce que Nous sommes, afin que, déchargé du lourd fardeau
que Nous avons porté jusqu'ici, par obéissance à la Ste. Église
que vous aimez tant, Nous puissions, dans la retraite, expier
toutes les fautes de la vie passée; pour qu'étant purifié de toute
tache et souillure, Nous puissions entrer dans le Ciel dont vous
êtes la Porte, pour jouir du bonheur éternel en votre présence et
en la compagnie de tous les Anges et de tous les Saints. *Ainsi
soit-il.*

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les églises
dans lesquelles se fait l'Office public et au Chapitre de toutes les
Communautés Religieuses, le premier Dimanche après sa récep-
tion.

Donné à Montréal, le huit Septembre, mil huit-cent soixante-
seize, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre secré-
taire.

† IG., ÉV. DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur,

J. O. PARÉ, *Chan. Secrétaire.*